



4<sup>e</sup> concours « Les Trophées de l'Excellence »  
de la Fondation d'entreprise des métiers du BTP  
Édition 2017



## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### CONCOURS 2017

Organisés par la fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA, les 4<sup>e</sup> trophées de l'Excellence ont pour objectif de récompenser et de promouvoir des artisans et des entreprises qui, **au travers d'actions novatrices exemplaires, témoignent de leur intérêt marqué pour la prévention des désordres, la qualité d'exécution, la sécurité sur les chantiers et sur les routes ou la préservation de l'environnement et le développement durable.** La fondation distinguera des actions remarquables sur ces sujets.

Un **prix spécial «centre de formation»** sera également attribué au CFA qui témoignera d'une action, d'une formation ou d'une réalisation **visant à sensibiliser les apprentis à la qualité de mise en œuvre du travail ou à la sécurité routière.**

Ce concours s'inscrit dans le prolongement de la mobilisation de SMABTP, premier assureur du secteur du BTP, en faveur de la qualité dans la construction, en France.

### DOSSIER DE PARTICIPATION

Tous les dossiers devront être soumis au format Word et devront contenir :

- la fiche d'engagement du candidat (voir annexe 1 ou téléchargeable sur le site du groupe),
- la fiche d'inscription (voir annexe 2 ou téléchargeable sur le site du groupe),
- les documents techniques,
- le dossier de presse ou des photos, film, reportage,
- une brochure sur l'entreprise ou une plaquette,
- une lettre de motivation.
- 



La lettre de motivation devra mettre en valeur les caractéristiques spécifiques de l'action entreprise : ses aspects novateurs permettant d'agir pour une meilleure prévention des risques au sein de la structure, en quoi cela joue sur la qualité des travaux, la sécurité des personnes (compagnons, occupants, utilisateurs) ; une amélioration ou une plus grande préservation de l'environnement sur les chantiers.

## REMISE DES TROPHÉES

Le jury se réunira et élira le lauréat de chacune des catégories en octobre 2017.

La proclamation des résultats et la remise des prix se feront le mercredi 8 novembre 2017 sur le salon Batimat à Villepinte.

## PRIX

Un trophée national par catégorie d'entreprises sera attribué par le jury.

Les catégories sont les suivantes :

1. Entreprises/artisans de 0 à 15 salariés,
2. Entreprises entre 16 et 50 salariés,
3. Entreprises entre 51 et 500 salariés,
4. Entreprises de plus de 500 salariés,
5. Un prix spécial « *centre de formation* » l'action qualité du CFA.

## DOTATION

Chaque lauréat recevra un prix de 2 500 €.

## JURY

Placé sous l'autorité du président de la fondation EXCELLENCE SMA, le jury est composé d'experts de la construction, d'entrepreneurs et de représentants de la fondation.

Le jury est indépendant et souverain. Après examen des dossiers, il se réserve le droit de n'attribuer aucun prix, s'il estime que les projets ne répondent pas aux critères.

Le jury n'est pas dans l'obligation de motiver ses décisions.

## COMMENT Y PARTICIPER ?

L'inscription est gratuite.

1. Rendez-vous sur le site [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr) rubrique : Fondation Excellence
2. Téléchargez :
  - La fiche d'engagement du candidat
  - La fiche d'inscription aux « Trophées de l'Excellence 2017 »
3. Joindre les autres pièces mentionnées dans le **DOSSIER DE PARTICIPATION**



## ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier complet doit être envoyé au **plus tard le 30 septembre 2017** par courrier ou par email

### COURRIER

**Fondation EXCELLENCE SMA**  
Concours Trophées de l'Excellence  
« Qualité de la Construction » - Édition 2017  
114 Avenue Emile Zola  
75015 PARIS

### EMAIL

[concoursexcellence@excellencesma.org](mailto:concoursexcellence@excellencesma.org)

Objet : Concours Trophées de l'Excellence  
« Qualité de la Construction » - Édition 2017

#### Pour tout renseignement :

Fatiha Bousébha – 01 40 59 78 20

Mélanie Mahiette – 01 40 59 79 21

[concoursexcellence@excellencesma.org](mailto:concoursexcellence@excellencesma.org)